

Rapport d'activité 2021

Se retrouver enfin...



Message de la présidente

Si en 2021, les activités industrielles ont repris et que l'emploi s'est amélioré, les incertitudes sanitaires sont restées bien présentes. Les permanences de l'ADCN ont accueilli des gens fatigués, déboussolés, par moment désespérés. Malgré les mesures mises en place comme les RHT et les APG, certains employés ont été licenciés dans des conditions difficiles. L'atmosphère s'est un peu détendue avec la réouverture progressive, sans restriction, des commerces et des restaurants. Le taux de chômage annuel moyen a été de 4.2 % en 2021 (3880 chômeurs et 4274 demandeurs d'emploi). Il est descendu à 3.7% en décembre 2021 (3457 chômeurs et 5508 demandeurs d'emploi). En mars 2022, il était de 3.2%. On peut s'en réjouir, mais aujourd'hui, avec l'arrivée de ce nouveau fléau qui frappe fort près de notre porte, nos espoirs s'envolent déjà. La pénurie des matières premières, suivie de la montée des prix va mettre à mal certaines entreprises et déstabiliser à nouveau une partie de la population déjà vulnérable.

L'équipe autour de nos deux permanentes n'a pas baissé les bras et continue à se démener pour répondre aux diverses demandes des usagers. En 2021, plusieurs sorties collectives ont été organisées pour changer d'air et parler d'autre chose que de chômage et de dettes. La Ville de Neuchâtel et le canton ont pris conscience qu'il fallait être plus proche des

gens et mieux coordonner les actions des partenaires sociaux. Ce ne sont pas les sanctions, ni la politique de la carotte et du bâton qui vont remettre en selle les personnes que l'on qualifie souvent d'inemployables, parce qu'elles ne remplissent plus les critères qu'exige le marché de l'emploi actuel. Des solutions doivent être envisagées globalement pour effacer les inégalités sociales et améliorer la qualité de vie de l'ensemble de notre communauté. Florence Nater, nouvelle conseillère d'Etat en charge de l'emploi et de la cohésion sociale, va s'y employer et organiser début mai « les Assises de la cohésion sociale ». Les lignes directrices d'une politique sociale renouvelée seront élaborées, en regroupant politiciens, entreprises, institutions et citoyens. Ce projet est ambitieux, mais on doit arriver à être un peu plus solidaires et plus ouverts pour assurer, comme le souhaite notre conseillère d'Etat, le bien-être de l'ensemble de la population neuchâteloise.

Nous célébrerons les 40 ans de notre association le 4 juin et vous invitons tous et toutes au Port de Serrières dans une ambiance festive et conviviale.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez tout au long de l'année et comptons sur votre fidélité et votre générosité pour nous accompagner dans la poursuite de nos activités qui ne diminueront pas ces prochains mois. Bonne lecture !

Corinne DuPasquier, présidente

Défendre ses droits : Bureau sociojuridique

En 2021, Sarah Meyer, co-permanente en charge du bureau sociojuridique à 20%, a quitté l'ADCN après son congé-maternité. Elle a été remplacée dans cette mission par Sandra Spagnol, journaliste et juriste de formation. Elle travaille en collaboration avec Aïcha Brugger, animatrice socioculturelle et permanente à 65%.

118 personnes ont été reçues pour 178 entretiens.

67 femmes et 51 hommes.

58 chômeurs indemnisés / 30 à l'aide sociale / 20 en emploi / 10 en gain intermédiaire.

47 Suisses / 37 permis C / 22 permis B / 3 permis F

Niveau de formation : 54 scolarité obligatoire / 30 CFC ou maturité / 19 formations continues en Suisse / 10 écoles supérieures suisses / 6 écoles supérieures étrangères.

Les secteurs du nettoyage, de la santé et de la restauration restent majoritairement représentés. Bien que les mesures sanitaires ne les aient pas épargnés, ils sont depuis de nombreuses années en tête de nos statistiques. Le domaine du travail social est aussi largement représenté. A contrario, le secteur administratif est très peu représenté comparativement aux années pré-pandémiques.

Les demandes concernaient pour : 74 le chômage ; 41 le

travail et 19 autres (assurances sociales, migrations).

Même si le manque de recherches d'emploi ou l'oubli d'un entretien à l'ORP restent les principaux motifs de sanction (12), les demandes concernant « Le chômage fautif » (24), sont deux fois plus nombreuses, ce qui change par rapport aux années précédentes. La loi prévoit que le droit de l'assuré à l'indemnité soit suspendu lorsqu'il est établi que celui-ci est sans travail par sa propre faute. Il s'agit en général d'une faute grave sanctionnée de 31 à 60 jours. Ce n'est que rarement lié à des résiliations de rapports de travail pour de justes motifs. Si l'employeur estime que l'employé lui a donné des raisons de le licencier, les caisses de chômage sanctionnent systématiquement les chômeurs. L'assuré a un droit de réponse et doit être très attentif à la façon de présenter les raisons de son licenciement, car la parole du patron aura souvent plus de poids que la sienne. Dans ce cas de figure, l'assuré doit amener la preuve qu'il n'est pas responsable de sa perte d'emploi. La crise sanitaire a considérablement bousculé les rapports de travail et n'est pas étrangère à l'augmentation de ces cas.

Concrètement, nous soutenons les personnes rencontrées en rédigeant un récit clair des situations, en mettant en évidence les faits, en rassemblant des preuves qui permettront de mobiliser les articles de loi, qui protègent les chômeurs de l'intransigeance des organismes du chômage.

Aller de l'avant : Accueil et recherches d'emploi

Rechercher un emploi est un job à plein temps pour les chômeuses et les chômeurs. Qu'ils soient indemnisés ou non, l'ORP contrôle strictement qu'ils effectuent 10 à 12 recherches de qualité réparties sur l'ensemble du mois. Même s'il s'agit d'une attente légitime des autorités, force est de constater que ce n'est pas chose aisée pour tout le monde. Notre équipe de bénévoles et de personnes en insertion professionnelle soutient activement ceux qui ne sont pas en mesure de répondre seuls à ces exigences, 418 personnes se sont retrouvées dans cette situation en 2021.

Si 233 sont venues nous rencontrer grâce au bouche-à-oreille, 93 ont été dirigées à l'ADCN par l'ORP et 38 par les services sociaux.

254 ont suivi une scolarité obligatoire à l'étranger ; 57 une formation supérieure à l'étranger, 37 sont titulaires d'un CFC ou d'une maturité ; et 24 n'ont effectué qu'une scolarité obligatoire en Suisse.

Pourquoi viennent-elles ? 179 rencontraient des difficultés pour postuler en français, que ce soit à l'oral ou à l'écrit et 136 ne maîtrisaient pas suffisamment l'informatique pour se débrouiller seules. La digitalisation des services du chômage a contribué à creuser l'écart entre les chômeurs. Les plus

qualifiés apprécient sûrement l'efficacité qu'offre cette réforme numérique, mais les plus fragilisés se retrouvent encore plus isolés qu'auparavant.

1664 lettres de motivation et 470 CV ont été rédigés. Face à la digitalisation des services, la personne au chômage doit désormais remplir beaucoup de procédures en ligne. Ce sont des démarches chronophages difficiles à effectuer avec des gens qui ne sont pas familiers de l'informatique et ça concerne environ 804 démarches (inscription au chômage en ligne, e-learning, transmission de documents à l'ORP ou à la caisse de chômage, inscription sur des sites d'offres d'emploi, correspondance avec des employeurs potentiels...).

Les usagers de l'ADCN apprécient beaucoup l'aide qui leur est dispensée et manifeste très souvent leur reconnaissance. Nous sommes convaincus que le contact humain reste essentiel, qui plus est, lorsqu'on se retrouve frappé par le chômage et la précarité. Nous avons la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs engagés, solidaires et généreux.

Gagner en autonomie : « Les ateliers »

L'atelier informatique

Animé par Carolina Pillonel, éducatrice ES en formation et 3 autres bénévoles.

« Offrir une initiation individuelle à l'informatique. Une semaine sur deux, hors vacances scolaires. »

L'atelier a également souffert du COVID-19. Durant le premier semestre, nous ne prenons que 2 ou 3 apprenants par session. Au second, nous avons repris un rythme presque normal et avons entre 3 et 4 apprenants par session. Cette augmentation a été possible grâce à l'engagement régulier de nouveaux bénévoles. 33 personnes sont venues à l'atelier durant l'année 2021.

Déclaration d'impôts

En début d'année, 5 bénévoles ont aidé 50 personnes à remplir leur déclaration d'impôts. Nous demandons une participation de CHF 10.- aux chômeurs ou travailleurs précaires qui nous sollicitent pour ce service annuel.

Groupe d'entraide

Mettre en lien des personnes en difficulté pour qu'elles puissent échanger et se soutenir. Une semaine sur deux, hors vacances scolaires

L'association Info Entraide a été sollicitée par le Département des finances et de la santé (DFS), dans le but de mettre en

place un groupe d'entraide concernant la perte d'emploi liée au Covid-19. Pour approcher les personnes concernées, c'est tout naturellement qu'Info Entraide a pris contact avec l'ADCN. En pleine crise sanitaire, il a été difficile de trouver des personnes volontaires pour organiser une rencontre virtuelle. Le premier semestre nous a permis de penser le projet pour qu'il soit en adéquation avec notre public. La première rencontre a eu lieu au Jardin botanique début septembre 2021. Le projet se poursuit et la fréquentation varie entre 2 et 5 personnes par rencontre.

Se réunir malgré tout

Nous avons pris en compte le besoin des chômeurs de se réunir, de s'aérer et de se changer les idées durant ces temps de crise. C'est pourquoi nous avons multiplié les sorties dès que ce fut possible.

Sorties théâtre en collaboration avec le théâtre du Passage.

Depuis quelques années, le théâtre nous propose des représentations scolaires et des spectacles à prix préférentiels dans une optique de démocratisation de la culture. A cause des mesures sanitaires, nous n'avons pu participer qu'à 2 représentations. Nous espérons reprendre ce partenariat.

Richard III ou le pouvoir fou - Les Batteurs de pavé, 30 août, sur le parvis de la Collégiale. 8 participants.

Sortie de printemps : musée Chaplin à Vevey, 22 avril, 24 participants (dont la Joliette/CSP)

Sortie d'été : Môtiers Art en plein air, 30 juillet, 14 participants.

Soupe au caillou, 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, en partenariat avec le CSP et CARITAS. Préau du Collège de la Promenade à Neuchâtel; soupe offerte, animation musicale Just par Thierry, discours officiels.

Table ronde sur « Mettons fin à la pauvreté persistante, en respectant toutes les personnes et notre planète ».

Intervenants : Fabien Fivaz, Conseiller national neuchâtelois vert ; Robin Augsburg, Militant de la Grève pour le climat ; Julien Binggely, Directeur du GSR du Littoral Ouest et militant POP ; Carolina Pillonel, Militante de l'association sociale pour Neuchâtel ; environ 80 participants.

Sortie d'automne au Locle, 28 octobre.

Visite guidée du musée des Beaux-Arts, apéritif à l'Hôtel de Ville et visite de *Pôle industrie*. Merci à nos hôtes ! Séverine Cattin ; Cédric Dupraz, Mauro Casagrande. 9 participants.

Se faire entendre

Dans sa mission de défense des intérêts collectifs des chômeurs, l'ADCN participe au débat public et intervient dans différentes institutions ou événements et participe à la couverture médiatique du chômage.

Assemblée générale d'ATD-Quart Monde Suisse/Treyvaux

Intervention de l'ADCN à la table ronde : "Penser ensemble l'accès de tous à l'emploi " basée sur l'expérience menée en France par ATD-QM, "Territoires Zéro Chômeur de longue durée". Un projet incluant tous les acteurs de la communauté.

Journée d'automne de l'ARTIAS

« Hors dispositifs, hors radars : Coup de projecteur sur le non-recours aux prestations sociales ».

Intervention et présentation de l'ADCN.

Point de vue de l'ADCN dans le journal ArcInfo.

Depuis 2020, notre permanente, Aïcha Brugger écrit ponctuellement dans cette rubrique :

« Vacciner les uns contre les autres » 30.08

« Ceux qui renoncent aux aides sociales » 01.12

Vacarme RTS la première Précarité 1/5 - Le système D.

Témoignage d'une usagère de l'ADCN.

Plateforme Précarité, mise en place après la distribution alimentaire pendant la pandémie pour coordonner l'action des institutions et associations sur le plan cantonal, avec création d'un site internet **ensemble-ne.ch** et divers cercles qui vont se développer en fonction des besoins du moment.

Hôtel des associations : réorganisation de sa gouvernance avec un coach pour animer la Maison et répartition des tâches entre les locataires.

Le Comité s'est réuni 4 fois. Il a organisé le remplacement de la co-permanente Sarah Meyer, qui a donné sa démission pour octobre, après son congé-maternité. Sandra Spagnol (juriste, journaliste, coach) a repris de manière fixe le bureau socio juridique à 20% (après 2 CDD depuis mai). La subvention extraordinaire de la Ville s'est transformée en subvention ordinaire en 2021. L'AG du 23 juin a pu se faire en présentiel.

La Coordination cantonale des ADC

Les 2 ADC du canton (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds) se sont réunies 3 fois en 2021 pour échanger sur leurs activités et leurs préoccupations, liées essentiellement à la pandémie. 2 lettres revendicatives ont été adressées au conseiller fédéral Guy Parmelin pour demander, entre autres, une prolongation supplémentaire des indemnités de chômage. Une conférence de presse a été organisée avec des témoignages. Elle a abordé aussi le problème de la plateforme en ligne Job-room qui ne facilite pas la tâche des chômeurs en difficulté, l'augmentation des pénalités qui les fragilise encore davantage, les mesures d'insertion qui restent insuffisantes, les nouvelles normes de l'aide sociale revues à la baisse, les projets Zéro chômeur (Caritas) et Custe (ADC+) pour les chômeurs de longue durée, la mise sur pied prochaine d'une rencontre entre les 2 comités et une séance avec la CE, Florence Nater. La Soupe au caillou du 17 octobre devait se dérouler à La CdF, mais suite au décès subit du Président de l'ADC+, Christian Beuret, l'événement a eu lieu à NE. Le 40^{ème} anniversaire se fêtera en 2022 dans les 2 Villes, les projets sont en cours.

Les 2 commissions cantonales, dont les ADC sont membres (Aïcha et Sylvain Aubert/CdF) :

Le Conseil de l'emploi (présidé par J-N Karakash, puis par F. Nater) et **la Commission tripartite** (menée par Mme Gianoli) se réunissent 1-2 fois par année pour aborder principalement la politique de l'emploi du canton et les mesures d'intégration professionnelle.

Perspectives

En 2022, l'ADCN célèbre ses 40 ans. Le 4 juin, nous organisons une fête dans le but de nous rassembler après 2 ans de pandémie. Les nombreux talents des chômeurs que nous côtoyons seront mis à l'honneur à cette occasion.

Rendez-vous le 4 juin de 14h00 à 23h00 au Port de Serrières

Le 25 mai 2021, Florence Nater a été élue à la tête du Département de l'emploi et de la cohésion sociale. Nous nous réjouissons de la rencontrer, afin de renforcer notre collaboration.

Nous souhaitons redéfinir nos objectifs, dans le but d'appréhender au mieux les nouveaux défis qui nous attendent. Le monde du travail est en changement perpétuel et il nous semble primordial de prendre le temps d'observer si nos services correspondent toujours aux besoins des usagers de l'ADCN, afin de mesurer ce qui peut évoluer.

Nos vifs remerciements vont à tous nos membres, à nos donateurs privés, aux entreprises, aux clubs services, aux fondations, aux membres du comité, aux nombreux bénévoles, à l’équipe des permanences, aux autorités communales et cantonales, à nos partenaires sociaux, qui nous permettent, année après année, de soutenir, d’accompagner et de rendre visible toute une population d’hommes et de femmes qui, en plus de leurs difficultés quotidiennes pour garder la tête hors de l’eau, ont subi de plein fouet les conséquences de la pandémie.

Travailler pour et avec les chômeurs au sein de l’ADCN

Comité : Corinne DuPasquier, *présidente*

Catherine Badertscher, Jean-Michel Beguin, *trésorier*,
Anne Bersot-Payrard, Marie-Thérèse Delley, Cédric Dupraz,
Anne Gruaz, Alexandre Joly, Hubert Péquignot, Henri Vuilliomenet, Jean-Claude Wahler

Vérificatrices des comptes : Marie Grandjean et Carolina Pillonel

Permanentes : Aïcha Brugger et Sandra Spagnol

Sarah Meyer (présente jusqu’à fin avril 2021)

Éducatrice en formation : Carolina Pillonel. Responsable de l’atelier informatique et du groupe d’entraide.

Bénévoles : Thierry Faux, Sandra Walter, Sandrine Maeder, Lucile Hernandez, Évelyne Gandelman, Marie-Lore Walt, Marie-Laure Pulvirenti Giglio.

Contrats d’intégration professionnelle: Esther May Basse, Jam’s Margot, Lorena Rottigni, Natacha Rapone Samoura.

Bénévoles de l’atelier informatique et des déclarations d’impôts : Virginie, Odile, Sandrine Maeder, Suzanne et Jean-François Rosé, Philippe Chopard, Florence Baroni.

Entretien du parc informatique : Jean-Marc Delley et Jean-Claude Wahler.

Horaires de la permanence

Lundi matin, colloque d’équipe et travail administratif

Mardi matin, rencontre emploi (accueil et création des nouveaux dossiers)

Mercredi matin, travail administratif et rendez-vous réseau

Mercredi après-midi, atelier informatique sur inscription + rencontres collectives

Vendredi matin, rencontre-emploi (accueil et création des nouveaux dossiers)

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h-12h	fermé	ouvert	fermé	ouvert	ouvert
14h-17h30	ouvert	ouvert	fermé	ouvert	ouvert

Comptes P+P au 31 décembre 2021 + budget 2022

Rubriques	no compte	Au 31.12.2020	Au 31.12.2021	Budget 2021	Budget 2022
Produits					
Subvention cantonale	6300	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Subvention communale	6301	60 300,00	64 125,00	60 300,00	60 300,00
Dons en espèces	6000	16 785,60	9 850,50	19 400,00	10 000,00
Recherche de fonds extraordinaires	6004	16 500,00	5 000,00		7 000,00
Recettes diverses	6100	150,00	-	-	-
Total des produits		148 735,60	133 975,50	134 700,00	132 300,00
Charges					
Salaires et charges sociales	4000	98 888,25	106 348,20	100 000,00	102 500,00
Déplacements	4001	300,00	730,00	600,00	1 200,00
Formation	4002	80,00	898,00	2 500,00	3 000,00
Location	4100	15 228,00	15 228,00	15 230,00	15 230,00
Mobilier	4316	-	-	-	-
Entretien matériel bureau + ordi	4317	1 567,70	280,00	1 600,00	-

ADCN – Rapport d'activité 2021

Frais informatiques	4318	1 475,80	682,00	2 500,00	-
Réserve salaires	4418	3 000,00	-	-	-
Assurances incendie+resp.civile	4500	452,75	456,75	460,00	460,00
Frais Comité+AG (Regard + RA)	4600	594,85	511,75	500,00	3 000,00
Frais bureau+inform.+timbres poste	4700	745,25	2 688,70	800,00	1 800,00
Frais CCP	4720	203,20	206,30	300,00	250,00
Téléphone, Internet	4730	1 005,20	954,45	1 300,00	1 000,00
Abon. journaux+documentation	4740	770,40	806,65	770,00	800,00
Dépliants, cartes de visite	4750	-	450,45	400,00	-
Repas+permanence-café	4800	433,00	1 306,05	500,00	1 000,00
Aide financière aux chômeurs	4801	60,00	-	100,00	100,00
Cotisations à autres associations	4900	330,00	380,00	330,00	380,00
Divers	4990	340,00	-	150,00	150,00
Animation	4991	547,90	2 313,55	2 200,00	3 800,00
Frais de coordination	4992	-	-	-	-
Nouveaux projets	4993	15 960,85	1 500,00	1 500,00	0,00
Total des charges		141 983,15	135 740,85	131 740,00	134 670,00
Résultat de l'exercice	4999	6 752,45	-1 765,35	2 960,00	-2 370,00
Neuchâtel, le 30 mars 2022					

Bilan au 31 décembre 2021

		31.12.2020	31.12.2021
ACTIFS			
Caisse	1000	375,85	323,60
Poste	1010	50 739,90	38 242,45
Actifs de régularisation	1090	0,00	400,00
Totaux		51 115,75	38 966,05
PASSIFS			
Passifs de régularisation	2001	12 664,25	2 279,90
Réserve :- salaires	2090	18 000,00	18 000,00
- activités collectives	2121	8 000,00	8 000,00
- informatique	2125	3 000,00	3 000,00
- Aide aux chômeurs	2123	2 000,00	2 000,00
Capital	2129	699,05	7 451,50
Résultat de l'exercice	2130	6 752,45	-1 765,35
Totaux		51 115,75	38 966,05
Neuchâtel, le 30 mars 2022			



Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel

Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 99 89
info@adcn.ch
www.adcn.ch
CCP 20-1640-6